

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence nationale des services à la personne lance un réseau social des services à la personne Une avancée pour la professionnalisation

Paris, le 6 octobre 2010 - Le secteur des services à la personne, qui emploie 2 millions de personnes, bénéficie désormais sur Internet du premier réseau social professionnel créé par un établissement public pour un secteur économique en France : la plateforme communautaire des services à la personne, accessible sur : www.servicessalapersonne.gouv.fr.

Ludique et très simple d'emploi, la plateforme s'adresse à tous les acteurs du secteur : grands réseaux, organismes agréés de toutes tailles, salariés d'associations, d'entreprises ou de particuliers employeurs, étudiants ou personnes en recherche d'emploi...

Les 2 millions de professionnels disposeront ainsi gratuitement d'un outil leur permettant notamment de se faire connaître, d'étendre leurs possibilités d'embauche, d'échanger sur les bonnes pratiques professionnelles, ou sur leur quotidien.

Lancée par l'Agence nationale des services à la personne, cette plateforme répond à l'un des engagements pris lors des assises de la professionnalisation, dans le cadre du Plan 2 de développement des services à la personne.

Dans ce même cadre de professionnalisation du secteur, l'ANSP lance une nouvelle rubrique dédiée à la formation sur son site www.servicessalapersonne.gouv.fr.

C'est la première fois qu'un lieu unique recense l'ensemble des métiers et des certifications du secteur. Dans un format reprenant l'univers de la maison, chaque métier est représenté et regroupé par familles d'activités. Il devient ainsi très simple de retrouver, pour chaque métier, les certifications s'y référant et les voies permettant d'y accéder.

Contacts Presse :

Sarah Cassone
Agence nationale des services à la personne
Tel : 01 53 95 56 73 – sarah.cassone@servicessalapersonne.gouv.fr

Priscille Reneaume
Image 7
Tel : 01 53 70 74 89 – preneaume@image7.fr

